

JOURNAL DE ROUBAIX



POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus :
A LILLE : chez M. BÉGIN, libraire, rue de la Grande-Chaussée;
A PARIS : chez M. LAFITTE-BULLIEN, 20, Rue de la Banque.

ROUBAIX, 1^{er} JUIN 1869.

Bulletin politique.

On a pu remarquer que, durant la période électorale, aucun maire n'a été destitué. C'est M. le ministre de l'intérieur lui-même qui, paraît-il, avait conseillé à MM. les préfets une modération d'autant plus louable, qu'elle n'est pas la faveur de ces fonctionnaires. Voici la circulaire qu'il leur adressait, le 3 mai :

Monsieur le Préfet,

La loi du 5 mai 1855 vous confie le droit de prononcer la suspension des maires et des adjoints. L'arrêté de suspension cesse d'avoir effet s'il n'est confirmé, dans le délai de deux mois, par le ministre de l'intérieur.

Pendant la période électorale, la suspension prononcée par le préfet, est considérée le plus souvent comme déterminée par des motifs politiques et donne lieu à de fausses interprétations qui peuvent nuire à l'influence légitime de l'administration.

Je serai toujours disposé à vous donner mon approbation et mon concours s'il se produisait des faits graves qui exigeraient des mesures de rigueur. Mais, au moment des élections générales, il convient, autant que possible, de les éviter.

On s'est efforcé, à tort, de rattacher des mesures de ce genre au système des candidatures officielles. Votre conduite dans les élections doit donner un démenti continu à ces alléguations erronées.

La candidature officielle, posée avec modération, soutenue avec persévérance et activité, doit trouver ses conditions naturelles de force et de succès dans les opinions mêmes et les titres personnels du candidat; vous y ajoutez le concours d'une administration qui puise son autorité morale dans la confiance et la sympathie qu'elle inspire aux populations qui n'ont jamais cessé de manifester hautement leur dévouement à l'Empire.

Recevez, etc.

Le Ministre de l'Intérieur.
(Signé) DE FORCADE.

Les scrutins de ballottage sont naturellement à Paris comme en province, la grande préoccupation. Dans la 6^e circonscription du Nord, le succès de M. Ch...

Boudin, candidat libéral, est assuré. M. le Chambellan marquis d'Havrincourt s'est désisté. A Paris, le résultat est bien douteux. Malgré sa promesse formelle, M. d'Alton-Shée ne se retire pas et l'on se demande quel intérêt il peut avoir à favoriser le jeu du gouvernement contre M. Thiers. Si ce dernier n'est pas élu à Paris, il le sera certainement dans la Finistère et la Chambre ne sera pas privée du défenseur des libertés nécessaires.

On se demande avec curiosité ce que pense l'Empereur des élections. Il est probable que nous tarderons pas à être édifiés, car le chef de l'Etat doit se rendre prochainement à Beauvais à l'occasion du concours régional, et c'est vraisemblablement avec l'intention d'y prendre la parole qu'il s'est décidé à assister à cette solennité.

J. Renoux.

De nombreux efforts sont faits en France pour y acclimater le régime des associations ouvrières, tels qu'il fonctionne chez les Anglais. La loi qui supprime le délit de coalition nous rapproche de nos voisins. Dans un volume qui vient d'être publié sur les associations ouvrières en Angleterre (1), nous lisons : « La Trade-Union est avant tout une caisse permanente de chômage. » (p. 45.) Ainsi, la régularisation de l'état de guerre entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail, est le dernier mot de la science et du progrès modernes. Une forte caution est imposée sur le salaire de chaque jour. Par un vote universel et plus ou moins sincère, un conseil de surveillance, un président, un caissier, un secrétaire sont nommés. Quelques meneurs se présentent et sont acceptés. Puis, ils fixent le jour d'une grève et il faut que tous obéissent; sans quoi un tribunal secret vous condamne, vous frappe, vous ruine. Si l'interdit est prononcé contre un patron, le tribunal lui dépêche un assassin; un incendiaire, il y met de la modération et applique les circonstances atténuantes. La première fois, le patron en est quitte pour un bras cassé, un œil crevé, selon qu'il est puni de la perte de tel ou tel membre. De laborieuses enquêtes ont tenu l'Angleterre au courant de cette procédure occulte. On espère désormais que les classes ouvrières se borneront au chôma-

ge, pour amener les patrons à composition. Toutefois, quand les choses en viennent à cette extrémité, ce n'est pas la paix sociale qui est probable.

Des millions d'ouvriers sont engagés dans les liens de ces associations. La grève, cette nouvelle institution, a pour but de faire monter les salaires. C'est parce que les patrons sont censés trop payer, que les ouvriers exigent une plus forte part, car le bénéfice se partage en profits et en salaires. Mais le patron, stimulé lui-même par la concurrence, n'est pas maître des prix, et si les ouvriers ont sans cesse sous les yeux quelques fortunes industrielles rapidement élevées, il ne saurait pas à la fréquence des faillites qui signale l'industrie moderne. Les ouvriers sentent instinctivement que leur vie ne devrait pas être ainsi balotée. Ils ne voient pas leur position s'améliorer, car d'année en année ils crient plus fort et menacent davantage la civilisation issue de 1789. Qu'ont-ils à retirer des inventions industrielles? C'est le patron ou le capitaliste qui en profite. Un plus grand capital est employé, et la part du patron en est augmentée; en sorte que, sur un travail plus considérable, la part de l'ouvrier est moindre. Ce résultat choque et irrite les classes laborieuses. L'introduction des machines, des grandes usines, change les conditions du travail. Elle attribue au capital, dans la production, une part prépondérante, tandis qu'autrefois, c'est presque exclusivement sur la main-d'œuvre que reposait toute l'industrie. Si les salaires ont haussé, les objets de première nécessité ont renchéri, et à la fin de l'année l'ouvrier n'a plus à mettre de côté.

C'est en Angleterre que la question des ouvriers offre le plus douloureux intérêt, parce que la plus grande partie de la population britannique est enfoncée dans les mines ou dans les usines. C'est là un véritable esclavage; les anciens faisaient du travail des mines une peine capitale. Le livre sur les Associations ouvrières nous donne sur le misérable condition de l'ouvrier anglais des détails pris sur le vif. Jamais la civilisation catholique n'eût permis cette exploitation de l'homme. L'Anglais est docile, soumis. Le caractère vif, ardent, généreux du Français ne se prêterait pas à la servitude industrielle. C'est donc une folie d'introduire en France certaines institutions étrangères. Le paupérisme et le système des grèves, voilà ce qui caractérise l'industrie britannique. Dans peu, et si les économistes continuent d'être écoutés, la France descendra à ce niveau.

Qu'est-ce donc que la liberté du travail, si ce n'est pas le droit pour la classe ouvrière de s'organiser, d'établir les lois et coutumes les plus favorables à son développement? Tant que l'Eglise catholique a régné en Angleterre, le paupérisme y a été inconnu. Les corporations d'arts et métiers ont résumé pendant des siècles la sagesse et la puissance des ouvriers, leur esprit d'ordre, de discipline et de gouvernement. Les classes laborieuses de cette époque ont laissé dans tous les genres des monuments de leur patience et d'une aptitude pour les arts qui n'a pu être égale. Nous craignons que ces sombres associations, où respirent l'esprit de lutte et la guerre civile ne soient un jour destinées à bouleverser les sociétés modernes. Filles de la Réforme et de la Révolution, elles vivent de haines. Dans l'espoir de vaincre, elles s'assujétissent à des règlements barbares, à une discipline odieuse, à des chefs secrets. Le temps n'est pas éloigné où les classes ouvrières sentiront ce qu'elles ont perdu à se séparer de l'Eglise catholique.

COQUILLE.

(Monde.)

Le Journal officiel a démenti, en la reproduisant, la Note du *Moniteur* au sujet de la convention qui aurait été conclue entre le gouvernement français et le gouvernement italien pour le rappel de notre corps d'occupation à Rome. La Note du *Moniteur* était ainsi conçue : « D'après nos lettres de Florence, un arrangement vient d'être conclu entre le gouvernement français et le gouvernement italien, pour l'évacuation du territoire du Saint-Siège par les troupes impériales; l'évacuation aurait lieu au mois de septembre. » Le *Journal officiel*, après l'avoir citée, ajoute sèchement : « Cette nouvelle est fautive. » Un démenti donné dans cette forme a deux avantages; cela a l'air de quelque chose et cela ne dit rien. La *Patrie* a eu le bon esprit de nous rappeler que le gouvernement n'avait besoin ni de traité, ni de convention, pour retirer, quand il le voudrait, nos soldats de Rome, et le *Journal officiel* déclare qu'une espèce de convention n'a été conclue entre les gouvernements de France et d'Italie. Mais qu'importe, puisqu'il n'en faut pas? Le démenti du *Journal officiel* tombe à côté de la question. Le *Moniteur* et la *Gazette de France* qui l'ont soulevée les premiers, ne tiennent pas d'ailleurs à leur mot de convention, de traité ou d'arrangement, mais ils persis-

sent à soutenir qu'il y a eu entre la France et l'Italie un échange de pourparlers et de promesses catégoriques, en quelque forme que ce soit, au reste, et quelque nom qu'on veuille leur donner.

H. DRASSAC.

(Journal de Paris.)

Les élections ont donné lieu dans certaines circonscriptions à des actes indignes, à des manœuvres déloyales qui méritent la réprobation de tous les honnêtes gens. Ne pouvant les signaler tous, nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante adressée aux journaux par M. Albert de Broglie :

Monsieur le rédacteur,

Puisque vous avez bien voulu insérer dans vos colonnes une lettre écrite par moi dans les derniers jours de la lutte électorale du département de l'Eure, vous me permettez peut-être d'appeler l'attention de vos lecteurs sur un incident qui y avait donné lieu. C'est une histoire, à la fois instructive et plaisante qui pourra les édifier en les amusant.

C'est donc le mardi de la dernière semaine qui a précédé l'élection que j'ai écrit un pamphlet en deux parties, où étaient grossièrement injuriés quatre des candidats indépendants ou démocrates du département, MM. Passy, Papon, Depost (de l'Eure) et moi.

A peine publié, l'écrit de M. Paul Aigu, électeur (c'était le nom que j'avais choisi), se trouva, comme par enchantement, répandu dans toutes les circonscriptions. La poste en apportait, par milliers, les cantonniers, les gardes-champêtres, tous les agents de l'administration les distribuaient de la main à la main ou les passaient sous la porte des habitations rurales. Enfin, dans la commune de Broglie, M. le commissaire de police le placarda de sa propre main, ouvert à la page qui me concernait, au-dessous de l'affiche du candidat officiel.

Il n'était guère possible de supposer que du mardi au dimanche suivant, aucune réponse ne pût être publiée et imprimée. Il y en eut une cependant, due à un ardeur d'activité d'un jeune écrivain, qui sans consulter les candidats, prit courageusement leur défense. Dès la veille, cette réponse paraissait et commençait à circuler dans le département.

Le vendredi soir, elle était, sans ordre du parquet de Paris, la dernière ainsi la bouche close pendant que l'at-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 2 JUIN 1869.

VIOLETTE

(SUITE.)

— Qui sait? elle voudrait peut-être un petit hôtel à Paris, ou une villa en Touraine, finit par se dire le marquis, à bout de suppositions. Et comme elle trouva la demande assez sérieuse, elle n'osa point la faire avant d'être mariée. Elle a raison, la chère enfant. Après le mariage, nous arrangerons tout cela, moi et Guy.

Ce que Violette voulait entendre, les circonstances sur lesquelles elle comptait, les voici. Elle-même avait fixé à un an de là l'époque de son mariage; il lui en eût coûté d'abandonner aussitôt son vieux grand-père, triste et seul. Elle voulait, néanmoins que le moment fixé pour la séparation ne fût pas trop éloigné, afin que le vieillard ne le perdît point de vue; ainsi que, s'il était possible, il y pensât sans cesse; qu'il se sentit d'avance le cœur serré, à l'idée de son isolement futur, complet; amer; qu'il recommençât à éprouver le besoin d'une autre affection, d'une douce et chère présence. Alors il deviendrait plus facile à emouvoir sans doute, lorsque Violette à ses genoux lui présenterait en suppliant son autre petite-

filie, Louise; alors, peut-être, en le quittant, elle ne le laisserait pas seul et triste; elle aurait obtenu sa protection, son amour, sa bénédiction pour Louise; et peut-être, ô bonheur! son pardon pour l'écrit.

Voilà ce que projetait, ce que voulait Violette. En priant, en tremblant, elle laissait s'enfuir les jours et parfois faisait violence à son tendre cœur d'enfant pour ne pas se jeter au cou du vieillard, pour ne pas le rumber de baisers et de caresses lorsqu'elle le voyait silencieux, rêveur et sombre, souffrant; — elle le devinait bien, — au jour de plus en plus proche où il se retrouverait isolé.

Il faut, ô mon Dieu, qu'il s'habitue à en simer, à en désirer d'autres que moi, se disait-elle. Et dans ces moments-là, elle feignait d'être distraite, inattentive, de s'occuper de Guy, de sa mère ou de sa future maison. Pour amuser et consoler le vieillard, elle lui envoyait Louise. Le vieux marquis alors souriait et, avec une geste caressante, tendait la main à Madeleine Moynier.

— Ma petite Violette est bien occupée, disait-il avec un léger soupir. Parfois elle se prend à oublier un peu son grand-père et son ami... C'est bien naturel, hélas! On n'a pas dix-huit ans, et un fiancé; et un futur ménage tous les jours.

Il parlait ainsi, malgré tout, un peu tristement, presque amèrement; puis il finissait par se laisser consoler par la grâce, la douceur et les tendres soins de Louise. Et pourtant celle-ci aussi me e quittera... Il n'y aura plus de jeunesse, plus de charme, plus de vie à mon foyer désert... Qui donc aurai-je à simer quand je serai seul? se disait-il ensuite, lorsqu'après l'avoir entretenu et

égayé longtemps, elle se levait pour s'éloigner, et qu'il le regardait, passant calme et majestueux, sous la voûte cénérée de la grande galerie.

— Et Violette, plus d'une fois, avait épié ce regard; elle l'avait compris, et s'était dit alors : « Il l'aime, il souffrirait de la voir partir. Alors... peut-être... je triompherai; bœni soit Dieu! »

Les événements, néanmoins, devaient écarter cette attente et précipiter la crise. C'était un samedi soir, la veille d'une fête de vierge, et une coutume pratiquée depuis des siècles dans la famille de Ker-vélen voulait qu'en ce jour le maître actuel ou la maîtresse de la maison réunît les domestiques et tous les hôtes du feu pour dire, au milieu d'eux, le chapelet en famille. C'était, dit-on, en pareil jour que dame Yolande, geignant contre les Anglais, les avait vu subitement lever le siège de son château. Elle avait attribué ce favorable événement à la puissante protection de la Reine des Anges et, par testament, avait fortement recommandé à tous ses descendants futurs qu'ils l'honorassent, en cet anniversaire, d'une façon toute spéciale. Le vieux marquis s'aurait eu garde de manquer à cette coutume, qui lui rappelait un des plus vieux et des plus glorieux souvenirs de son antique maison. Tous les gens du logis donc et Mlle de Vatteon, en visite ce jour-là, et Guy lui-même, étaient réunis avec les derniers descendants de Kervélen, dans la grande salle à manger. Violette, de sa voix pieuse et douce, avait recité dévotement les deux premières dizaines de chapelet; après lesquelles le bon-papa lui avait fait un signe. Il craignait qu'elle ne se fatiguât et s'était chargé de continuer. Il

avait commencé le *Notre Père* répétant, haut et distinctement : pardonnez-nous nos offenses, à lorsque des pas pressés se firent entendre dans le vestibule, et presque en même temps l'on frappa discrètement à la porte quelques coups assez timides, mais néanmoins fort précipités.

Un certain mouvement se fit parmi les serviteurs, et la plupart d'entre eux se tournèrent du côté de la porte. Le marquis laissa échapper un geste d'impatience; qu'il eût dit, il n'aurait pas été dérangé.

— Que veut cet importun? — s'écria-t-il. En tous cas, le mal est fait maintenant; qu'on lui ouvre, et qu'il entre!

La porte s'ouvrit, et l'on vit paraître alors Madeline, la fille du métayer, qui tenait lieu de concierge au château, installée qu'elle était dans son petit pavillon au coin de la grille. Elle tenait à la main une feuille de papier, et semblait fort affairée, bien que la mine irritée du marquis, le nombre et l'attitude sérieuse de l'assemblée l'indiquassent considérablement.

— Pardon, excuse, monsieur le marquis et toute la compagnie, — balbutia-t-elle en s'avancant, — mais c'est un message à cheval qui vient d'apporter ce papier et de la station, à Penhouët... Il dit, — le chef lui a fait savoir du moins, — que c'est fort pressé... c'est ce qu'ils appellent de la... un grâ...

— Un télégramme, niais, — interrompit le marquis en lui prenant le papier des mains. — Et c'est à moi qu'il est adressé?... Oh! non, pardon; ce message vous regarde, ma chère enfant.

Et, modifiant considérablement l'expression de sa figure et l'accent de sa voix, il remit la feuille aux mains tremblantes de Louise.

— Mon Dieu, — balbutiait la jeune fille confuse, — combien je regrette, monsieur le marquis, que ce message soit arrivé juste à ce moment, pour causer un désagrément...

Mais la pauvre Louise, tout en parlant ainsi, était bien évidemment inquiète, craintive et troublée. Ses mains tremblaient et son doux visage se couvrait de pâleur tandis qu'elle entrouvrait les plis de l'enveloppe. Hélas! elle eût à peine parcouru les premiers mots du message, qu'elle laissa tomber la feuille en poussant un cri de douleur et voila de ses mains défaillantes ses yeux soudain remplis de larmes.

— Qu'as-tu, Louise?... Qu'est-il arrivé, dis-le moi? — s'écria Violette en accourant près d'elle.

Pour toute réponse, Louise, suffoquée par ses sanglots, indiqua du doigt la dépêche tombée à ses pieds, à terre. La jeune fille s'en saisit, la parcourut à son tour, et le marquis la vit pâlir, puis attacher sur lui un regard étrange, à la fois suppliant, inquiet, douloureux et timide. Violette ne lui laissa pas même le temps d'interroger.

— Un proche parent de Louise est dangereusement malade, — dit-elle d'une voix sourde et brève. — On l'informe pour qu'elle se hâte de venir... Le malade, lui dit-on, ne cesse de la demander.

— Ma pauvre chère enfant! — répondit le marquis d'un air profondément affligé et avec un accent sympathique; — si mon aide et ma protection peuvent vous être de quelque utilité dans cette douloureuse circonstance, sachez que je serais trop heureux...

— Oui, grand-père, en effet... votre